



Formations et publications gérées par AAF

8 rue Jean-Marie Jégo
75013 Paris
Tel : 01.46.06.39.44
secretariat@archivistes.org
www.archivistes.org

Mia Viel, lauréate 2019-2020, du soutien à la recherche proposé par l'Association des archivistes français

Le moment de la collecte d'archives littéraires contemporaines : regards croisés de l'écrivain et de l'archiviste

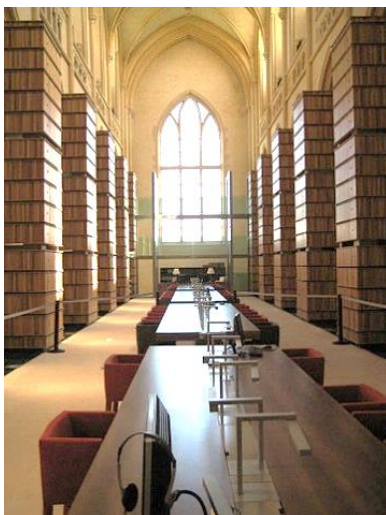


La rédaction d'un mémoire n'est pas seulement le passage obligé du master où, en tant qu'étudiant, nous devons prouver notre capacité de mener en autonomie un projet de recherche. Ce travail est aussi teinté de l'espoir d'être lu et de se faire connaître, si possible, par le cercle professionnel auquel nous souhaitons appartenir.

L'enjeu est donc de taille et le soutien à la recherche de l'AAF est un tremplin non négligeable dans cette aspiration de reconnaissance professionnelle. Il n'est donc pas nécessaire de

vous cacher que la retenue de ma candidature pour la bourse m'a honorée, mais m'a aussi posé la question de la légitimité. Avant même d'avoir terminé ma rédaction, ai-je mérité ce soutien ? ou, du moins, l'ai-je mérité plus qu'un autre ? C'est donc avec une fierté teintée d'appréhension que j'ai reçu l'annonce.

Ma recherche pourrait s'intituler de la manière suivante : « le moment de la collecte d'archives littéraires contemporaines : regards croisés de l'écrivain et de l'archiviste ». Cette thématique tire évidemment sa source d'un goût prononcé pour l'univers littéraire, et notamment pour son rapport à l'écrit et à ses traces qui forment une part significative de notre patrimoine culturel. Les écrivains ne sont-ils pas souvent les figures représentatives d'une époque ou d'un événement historique ? Sans doute la raison en est que ce sont eux qui les narrent le mieux. Ainsi, se pose la question de savoir si les écrivains d'aujourd'hui ont conscience de l'éventuelle portée historique de leurs écrits, de leurs archives. Il semble évident que la plupart d'entre eux ne se mettent pas au même niveau hiérarchique que les figures qui ont marqué le patrimoine littéraire français. En revanche, en donnant ou déposant leurs archives de leur vivant, ils ne



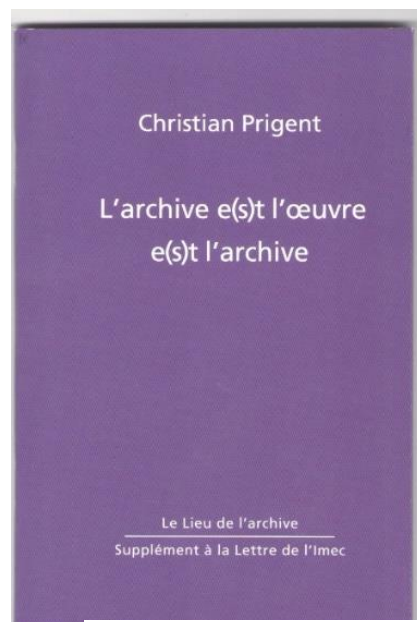
Salle de lecture de l'IMEC,
source : Wikipédia

peuvent faire fi de la patrimonialisation de leurs écrits par le biais de l'institution qui les recueille. L'acte de don ou de dépôt ne peut non plus se défaire de la possible réappropriation par un public, essentiellement composé de chercheurs.

Une première partie de mon mémoire fera donc l'état des connaissances des « enjeux pour la recherche de la collecte de dons et dépôts d'archives littéraires entre vifs. » Elle tentera de comprendre les rôles de l'écrivain et de l'archiviste à travers les perceptions, d'apparence antagonistes, portées sur les archives littéraires, notamment lors de la collecte. Cette confrontation de points de vue semble le meilleur moyen de cerner les réflexions autour de cette pratique dans le paysage

actuel. La première approche de mon étude sera donc définitoire dans la mesure où il semble nécessaire de revenir sur ce qu'entend l'écrivain contemporain par « ses archives ». Par ailleurs, à l'ère du numérique, cette définition semble mouvante tant dans sa nature que dans sa typologie documentaire. Des similitudes entre la recherche en archivistique et la recherche en littérature contemporaine seront aussi abordées et serviront à montrer que les deux sciences sont complémentaires et ont des enjeux communs dans les problématiques autour de la collecte. Il semblerait en tout cas que, grâce à leurs similitudes et intérêts communs pour le patrimoine littéraire, ils se portent mutuellement sur le devant de la scène de la recherche en interrogeant constamment leurs méthodes de traitement des archives.

Une seconde partie sera tournée vers une étude de cas intitulée : « partager, percevoir et penser ses archives littéraires : l'exemple de Christian Prigent¹. » Par le biais de ce poète contemporain, ma perceptive est d'analyser la procédure de la collecte d'archives littéraires. En effet, si des questionnements théoriques seront surtout abordés dans la partie sur l'état des connaissances, il serait bon de les vérifier dans leur application. La triade « partager, percevoir et penser » du titre pourrait correspondre aux trois angles d'attaque de la réflexion. Premièrement, nous pourrions nous pencher sur le déroulé de la collecte, en mettant



Christian Prigent, *L'archive e(s)t l'œuvre e(s)t l'archive*,
Supplément à la lettre de l'IMEC, 2012.

¹ Christian Prigent (1945-...), poète et essayiste breton. En 2002, il dépose à la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet les archives de la revue *TXT* qu'il a co-fondé avec Jean-Luc Steinmetz en 1969. En 2012, ce sont ses propres archives qu'il dépose à l'Institut mémoire de l'édition contemporaine. Ce fonds (sous la cote 464 PRG) fait depuis l'objet de plusieurs versements complémentaires.

l'accent sur ce que se défaire de ses archives implique pour l'écrivain. Secondement, une attention serait accordée à la perception des archives littéraires par lui, mais aussi par les archivistes qui ont supervisé ses dépôts. Enfin, penser ses archives reviendrait à évaluer l'impact de la collecte sur l'auteur mais aussi toute la réflexion littéraire qui en découle.

En d'autres termes, il s'agira, dans ce mémoire d'évaluer, d'une part la perception des archives littéraires contemporaines et, d'autre part la relation entre les archivistes et les écrivains lors de ce moment spécifique qu'est le transfert des archives de la maison du producteur à l'institution de conservation. Ce travail de recherche sera mené notamment par le moyen d'une enquête orale qualitative sur les acteurs (écrivains et archivistes) qui ont mené à terme la collecte des archives de Christian Prigent. Il semble aussi indispensable de se rendre dans plusieurs institutions spécialisées dans la collecte d'archives littéraires contemporaines (l'Institut mémoire de l'édiction contemporaine et la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet en sont des exemples) qui nous permettraient d'interroger la politique actuelle d'acquisition d'archives littéraires.

C'est en guise de conclusion que je dirais que cette bourse de soutien offerte par l'AAF aura un impact, non seulement dans la poursuite de mes recherches (permettant les coûts de déplacements pour les entretiens, d'achats d'ouvrages scientifiques et de matériel informatique), mais aussi dans la poursuite de mon cursus.

Je tiens donc particulièrement à remercier les membres du jury pour avoir retenu ma candidature, Patrice Marcilloux, qui m'a apporté et m'apporte toujours son soutien et ses conseils, et la promotion 2019-2020 des archives de l'Université d'Angers, sans qui mes études auraient moins de saveur.